**Procès-verbal 21/22 - 3**

**Conseil de Ligue**

**Samedi 4 décembre 2021 à 9h en visio conférence**

Présents : Angenon Nico, Bard Claude, Brion Jean-Jacques, Chilon Jean-Paul, Ferre Benjamin, Francisco Marie, Pacaud Jean Luc, Piau Patrick, Ollivier Stéphane, Pion Véronique, Quetard Thierry, Quignon André, Simon Bruno, Vallée Thomas

Invités : Metaireau Nicolas.

Excusés : Bardin Romain, Casy Michel, Dodu Adrien, Dutour Gérard Eddahis Adil, Girard Noémie, Lebon Philippe, Philippeau Florian, Pinault Laurent, Vachet Sylvie, Violleau Dominique.

Absent : Maupu Jacques

1. Adoption des PV :  
   - Conseil de Ligue du 23 Octobre 2021 : Après la remarque de Thomas Vallée qui signale qu’il est ni dans les présents, ni excusés ni absents alors qu’il était excusé, le PV est corrigé est proposé à l’approbation et adopté par 8 voix pour et 5 abstentions (Patrick PIAU n’étant pas présent au vote)  
   - Bureau du 16 Novembre 2021 : il est adopté par 5 voix pour et 2 abstentions.
2. Informations du Président :

Jean-Paul Chilon rappelle les faits de l’Assemblée Générale Fédérale et la problématique de Gilles ERB suite à la décision de ne pas accepter sa rémunération. Il ne peut pas se rendre disponible comme il le souhaitait et cela pénalise la Fédération. La dernière réunion des Présidents de Ligue du 1er jeudi du mois n’a pas eu lieu.

Il rappelle les très bons résultats pour la Ligue et nos pôles lors des championnats de France Benjamins à Juniors avec 13 médailles et deux titres. Il félicité les coaches, parents, joueurs et clubs pour leur investissement ainsi récompensé.  
Il rappelle le départ de Nicolas GAUDELAS et sa fin de contrat qui a été finalisé. Il en sera question ultérieurement pour étudier différentes pistes de remplacement.  
Il a rencontré Alexandre DEGEORGE et Gérard DUTOUR pour étudier l’opportunité d’organiser le TOP 10 Européen Jeunes en 2022. Un des points suivants reviendra sur cette manifestation.  
La Ligue a accueilli une personne en situation de handicap en milieu rural par l’intermédiaire d’une association. Elle a fait preuve de dynamisme et Romain BARDIN doit contacter ladite association.

Il salue la belle organisation du club de Saint Marceau à l’occasion de l’opération Changeons de Regard sur le handicap.

1. Tableaux de bord :

Jean Paul CHILON donne la parole à Marie FRANCISCO

Cette dernière s’excuse de commenter les fichiers en même temps qu’elle les présente en expliquant que c’était compliqué de les donner plus tôt car l’actualité pongiste est chargée !

Statistiques diverses :  
Licences : au 01/12/2021 8 132 pour 7 206 au 01/12/20 avec + 1 082 promotionnels et – 156 traditionnelles. Cette tendance serait générale mais n’est sans incidence sur les finances   
Critérium Fédéral : 1 175 contre 1 158 soit 17 engagés de plus.  
Les charges au 31/10 par rapport au budget prévisionnel n’ont rien d’exceptionnel et sont en conformité avec ce qui avait été projeté tout comme les salaires et charges malgré l’impact à venir avec le départ de Nicolas GAUDELAS. Pour les frais de déplacements on suit le budget. Pour les factures des pôles il n’y a rien d’inquiétant non plus. Un point important sera fait en fin d’année avec Thierry QUETARD, Marie FRANCISCO et Adrien DODU. La comptabilité analytique devrait être mise en place en fin d’année avec tous les tableaux de bord qui sont prêts.  
Thierry QUETARD demande si la tenue de la comptabilité est plus régulière. Il lui est répondu qu’il y a un meilleur suivi.  
Bruno SIMON, qui avait envoyé trois tableaux la veille sur les achats mutualisés, les acomptes et les affiliations donne quelques précisions. Pour les deux derniers points, Jean Paul CHILON souhaite que désormais Isabelle BAHAIN prépare un tableau de synthèse pour une plus grande clarté et efficacité dans les relances. Les prochaines , au 15 Décembre, seront faites en mettant en copie les Présidents de Comités, la commission des finances ( Adrien DODU, Marie FRANCISCO et Thierry QUETARD) et Jean Paul CHILON..

Pour les achats mutualisés le dossier est conséquent et compliqué pour des raisons liées notamment à des problèmes personnels. Il doit être rendu pour le 31 décembre. Il a été scindé en trois avec Wack Sport, qui revient partenaire et une convention sera signée, Net Entreprises (avec qui on essaiera de conclure là aussi un contrat de partenariat et pour des achats très spécifiques) et Cap Sport. La crise sanitaire pourrait compliquer le dossier car les prix devisés pourraient ne pas être respectés en raison de l’inflation de ceux de l’acier et de l’aluminium et d’un approvisionnement difficile.  
Actions sur l’Olympiade :  
Le tableau de suivi est présenté et de nombreuses actions sont réalisées avec des dossiers plus ou moins lourds dont ceux du pôle et de la comptabilité analytique qui sont en cours.  
Suivi des stages :  
Actuellement deux se déroulent à Salbris, la détection avec 20 jeunes et l’AF avec un record de participation et 21 stagiaires. Jean Paul CHILON complète avec celui de la formation en saluant notamment l’initiative de Stéphane OLLIVIER en Eure et Loir pour dynamiser l’arbitrage et le juge-arbitrage. La démarche avait été d’envoyer un courrier ou courriel à tous les licenciés pour les sensibiliser et vivre une expérience. Cela commence à porter ses fruits car sur certaines compétitions deux à trois personnes ont fait la démarche. Bernard THIBERT insiste en soulignant que les CDA doivent compléter le travail de la Ligue. Stéphane OLLIVIER souhaite qu’il y ait une vraie mutualisation dans ce domaine mais pas que…Thierry QUETARD surenchérit en souhaitant qu’il en soit ainsi dans la technique.

1. Point sur l’arbitrage :

Bernard THIBERT rappelle que la C.R.A. s’est réunie début septembre avec différents travaux :  
- le suivi de la licenciation de tous les J.A.   
- La mise à jour du fichier des cadres de l’arbitrage car il ne correspond plus à la réalité Ceci doit être fait en liaison avec les CDA car certains ne sont plus dans la Ligue, ou sont en inactivité ou décédés.  
- Propositions de la CRA :  
1 équipe doit avoir un JA avec 7 prestations et ce sans pénalités. Deux seuls critères seront exigés être licencié et en activité ou 250 € d’amende par équipe si les deux critères ne sont pas remplis. Il est rappelé ici qu’au niveau fédéral l’amende est de 1 000 €.  
Rappel des règles de l’inactivité ; 1ère, 2ème, 3ème année puis radiation. Il est ré intégrer s’il suit un examen.  
1 JA par équipe quelque soit le niveau  
Nico ANGENON propose de reprendre l’exemple fédéral dans le libellé « pouvant officier 7 fois ». Bernard THIBERT le proposera car il n’y est pas opposé.  
Par la suite il est posé plusieurs questions pour autant de cas bien précis :  
- cas d’un club qui a 1 J.A. peut il officier pour un autre club s’il n’a pas d’équipe en régionale ? Dans certaines ligues, comme en Ile de France il y avait des conventions mais cela n’existe plus comme le souligne Jean Jacques BRION.  
- cas d’une accession sans J.A . Bernard THIBERT répond qu’il était demandé qu’il y ait une formation sinon une pénalité de 125 € était appliquée. Le cas de l’équipe qui fait régulièrement l’ascenseur se pose aussi.  
Thomas VALLEE est surpris que les clubs ne terminent pas la formation débutée et/ou qu’il le fasse exprès de descendre. Pour JEAN Paul CHILON : pourquoi ne pas mettre un délai supplémentaire ?  
En prénationale les clubs seront dans l’obligation de mettre à disposition un outil informatique pour la gestion de GIRPE comme en Nationale.  
Beaucoup de points sont à travailler en utilisant la plateforme participative afin de donner un avis avant une nouvelle présentation et un vote définitif.  
Les arbitres nationaux sont rarement sur les compétitions régionales. Une réflexion est menée pour valoriser certaines compétitions comme les titres régionaux en nommant des AN. On doit travailler à la reconnaissance des arbitres et qu’ils se connaissent mieux.

Bernard THIBERT évoque le cas du match Belleville/TT Joué avec la décision qui a été prise. Jean Paul CHILON lui répond que le Conseil de Ligue ne reviendra pas sur cette dernière et que le club peut faire appel.

Bruno SIMON rappelle qu’il faut valider les formations. A la lecture du fichier il semblerait que certains arbitres formés manquent. Tous les membres présents sont favorables à cette validation et Bernard THIBERT doit vérifier ledit document.  
Thomas VALLEE qui a alerté Bernard THIBERT sur deux compétitions qui ont lieu à Mer (Intercomités et Top Détection) souhaite savoir si le problème du juge arbitrage est résolu. Il lui est répondu qu’il l’est, certes partiellement pour l’instant que ce dossier devrait être réglé prochainement.

1. TOP 10 Européen Jeunes 2022 :

Avant que ce sujet sot traité, Nicolas METAIREAU nous informe que la DTN et la FFTT proposent d’organiser une compétition nationale : un TOP U 10 du 14 au 16 janvier 2022. Un lieu est cherché avec 8 tables. André QUIGNON, Président de la Commission Fédérale des Organisations rappelle qu’un appel à candidature a été lancé et se termine le 16 Décembre.

Quant au TOP 10 2022, Jean Paul CHILON rappelle l’historique de ce dossier et la réunion qu’il a eu avec le Comité d’Indre et Loire et la 4S TOURS tout en signalant que le TT Joué lès Tours au départ co organisateur s’est désisté.

Le bilan 2021 financier n’est pas encore clos mais devrait être positif et les bénévoles de l’organisation 2021 de la 4S TOURS qui ont dernièrement participé à une soirée de remerciements sont motivés pour tenter l’aventure en 2022. Il informe qu’il re définira l’organisation avec des responsables pour plus de délégations. Un organigramme sera proposé.  
Tous les aspects vont être revus dont le matériel acheté pour être stocké. Gérard DUTOUR suit ce dossier. Il souligne aussi que l’ETTU n’a pas fait preuve d’une grande rigueur avec un cahier des charges signé à la dernière minute.

Thomas VALLEE et Bruno SIMON donnent des compléments d’information sur l’édition 2021 en rappelant toutes les difficultés rencontrées avec l’ETTU et les acteurs locaux dans un palais des sports peu approprié à une telle organisation si elle est proposée dans les mêmes conditions. Bruno SIMON informe qu’il doit d’abord rencontrer le Tours Volley Ball en décembre pour informer ce club résidant d’une manifestation envisagée les 30 Septembre, 1er et 2 Octobre. Une demande a été proposée à l’ETTU et André QUIGNON souhaite être dans la boucle des différentes communications.   
Le Conseil de Ligue confirme son accord pour continuer cette aventure.

1. Points Divers – Tour de Table

Jean Paul CHILON donne prioritairement la parole à Nicolas METAIREAU car ce dernier doit se rendre à Salbris pour encadrer le stage d’Animateur Fédéral.

- Remplacement de Nicolas GAUDELAS : Il commente son power point en rappelant qu’il reste 24 semaines scolaires et 3 stages de Ligue et 2 à 3 au Pôle de Nantes. Il serait envisagé de faire venir un entraineur expert pour le remplacer. La coordination du pôle est un enjeu majeur. Il interviendra plus sur l’entraînement avec en complément Jimmy GUITTEREZ, Maxime CHILON, Julien AUFRERE. Hugo BERGER coordonnera la partie interne et Nicolas METAIREAU l’ensemble de la structure.  
Pour les stages de Ligue l’idée est de faire venir un entraineur et un relanceur pour garantir un bon niveau.  
Pour les stages à Nantes il est envisagé de dépêcher Hugo BERGER ou Nicolas METAIREAU et de recruter un entraineur durant cette période.  
Jean Paul CHILON remercie tous les Présidents des Comités qui on tous œuvré pour trouver des solutions transitoires ou durables fiables et solidaires.  
- Thierry QUETARD repose la question des déplacements à nos compétitions. En effet Nicolas METAIREAU rappelle qu’il faille travailler pour clarifier ce dossier. Mais comme le souligne Claude BARD ce dossier n’est pas simple et que la mutualisation actuelle est plus aisé pour faciliter ces déplacements. Dans le même ordre idée le coaching est un vrai problème pour nos propres joueurs. Ilo faut que parents et clubs se responsabilisent. Il rappelle aussi que le TT Joué lès Tours et la 4S Tours mutualisent beaucoup d’heures pour les pôles.  
Jean Paul CHILON insiste en disant que ce dossier se complexifie en raison du nombre croissant de participants. Claude BARD réagit en soulignant la « belle mutualisation » des trois clubs d’Indre et Loire lors des tours de nationale 2.  
- Stage Inter Départemental : Il est prévu du 14 au 17 Février à Salbris. 59 personnes sont invitées, cadres compris (2 de la Ligue et1 par Comité mis a disposition), des jeunes benjamins à cadets avec 6 par départements. Le coût de 130 € serait imputé sur les comptes clubs. Il est demandé aux comités de se positionner. Jean Paul CHILON indique qu’il s’agit de « s’occuper de tous, qu’il y ait aussi un échange d’expérience et de pratique et une mutualisation ». Claude BARD insiste pour investir dans ce type de stages pour développer nos actions et hausser notre niveau. Les deux Présidents présents, Jean Luc PACAUD pour le Loiret et Stéphane OLLIVIER d’Eure et Loir sont favorables en faisant attention à la date et pour aider « les seconds couteaux ».  
Jean Paul CHILON remercie l’ETR pour cette initiative.

Véronique PION (Commission féminines) : Les questionnaires ont été envoyés avec un retour pour une date limite de réunion qui ne pourra malheureusement pas être respectée. Une seule réponse reçue, celle de Nicolas METAIREAU, ce qui paralyse le travail de la commission. Jean Luc PACAUD souhaite qu’il soit en copie de tels mails. Stéphane OLLIVIER nous informe qu’il a transféré l’information sans beaucoup de réponse.  
Action spécifique avec le TT Joué lès Tours et la Pro. Le problème reste entier car les dates de la deuxième phase ne sont pas encore connues. Le Logo ne fait pas l’unanimité et manque de féminité comme le souligne Patrick PIAU qui nous a rejoints. Stéphane OLLIVIER va diffuser un flyer sur des animations spécifiques aux féminines et souhaite recruter des pongistes pour se rendre au TT Joué lès Tours. Il en profite pour dénoncer le mauvais fonctionnement du Pass Sport en lien avec la DRAJES et les CDIOS.  
André QUIGNON (Partenariat et Musée) : Un possible partenaire a été rencontré en Novembre et il donnera sa réponse en Décembre. Pour l’opération une table à l’école et des raquettes, le Crédit Agricole serait favorable à nous aider mais uniquement pour les clubs et actions du Loir et Cher. Quant au Musée il fait l’historique de ce dossier et de différentes réunions dont celle avec Gilles ERB à Tours où deux options sont proposées. Certes il faut tout explorer mais pour lui il faut rester lucide. Il convient aussi de plus et mieux communiquer. Les adhésions sont lancées et prochainement différentes actions vont être menées vers les ligues, les clubs, les adhérents avec un visuel sur les différents sites. Patrick PLESSIS est un acteur actif et multiplie les actions. Le problème de l’implantation de ce musée sur Salbris demeure car nous n’avons à ce jour reçu aucune réponse fiable. Une demande de rendez-vous est en cours et un nouveau dossier sera envoyé au Maire sans que beaucoup y croient.

Bruno SIMON trouve qu’il faut plus mobiliser les acteurs régionaux dont les membres du Conseil de Ligue.  
Jean Jacques BRION (Sportive) : La COVID 19 nous a laissé tranquille pour l’instant pour les journées de championnat. Aucun match n’a été reporté. La Commission est en attente de la position du TT Belleville dans le dossier précédemment évoqué par Bernard THIBERT.

Bruno SIMON (Secrétariat et divers) : il rappelle les dossiers des organisations 2022 en plus du TOP 10, les Minicom’s en Eure et Loir, les titres nationaux à Bourges. Il va falloir monter les dossiers. Georges BARBEREAU sera récompensé lors des vœux du CROS pour l’ensemble de son œuvre mais surtout pour le travail accompli pendant le confinement pour créer le lien social qui nous manquait.  
La FFTT nous a donné les instructions pour le remboursement de certaines licences dans le cadre des actions « été ping 2021 » qui transitera par la Ligue et les comptes club. Une information sera envoyée en début d’année.

Jean Paul CHILON s’excuse de ne pas avoir salué Jean Jacques BRION et Claude BARD nouvellement élus et en profite pour souligner le travail de tous en cette période compliquée..

Fin de la réunion à 12h20.

.